

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Vehicles & Industrial Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Hand Tools - Outils à main	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60HP-12TOOL/B	Date 2012-03-07
Client Reference No. - N° de référence du client E60HP-12TOOL	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$HP-921-59926
File No. - N° de dossier hp921.E60HP-12TOOL	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-17	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Delivery Required - Livraison exigée	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Falardeau, Guy	Buyer Id - Id de l'acheteur hp921
Telephone No. - N° de téléphone (819)956-0591 ()	FAX No. - N° de FAX (819)953-2953
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: As specified on each individual call-up document / Tel qu'indiqué sur chaque commande subséquente	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Compte rendu
4. Termes clés

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS INITIATEUR

1. Instructions, clauses et conditions
2. Présentation des offres
3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes
4. Lois applicables
5. Produits verts et pratiques de gestion du matériel de l'environnement
6. Marchés réservés en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION OFFRE

1. Instructions pour la préparation Offre

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION, BASE DE SÉLECTION ET ATTESTATIONS

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes
2. Attestations requis avec l'Offre
3. Attestation du statut d'entreprise autochtone

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée de l'Offre à commandes

4. Mises à jour des prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF)
5. Autorités
6. Les utilisateurs désignés
7. Procédures pour les commandes subséquentes
8. Commande subséquente à une offre à commandes
9. Limitation des commandes individuelles
10. Ordre de priorité des documents
11. Certifications
12. Lois applicables

B. CLAUSES DU CONTRAT

1. Énoncé des besoins
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Paiement
5. Instructions pour la facturation
6. Assurance
7. Clauses du guide des CCUA

Liste des annexes:

- L'annexe "A" Liste d'outils a main
- L'annexe "B" Pourcentage de rabais ferme
- L'annexe "C" Rapports obligatoires usage trimestriel
- L'annexe "D" Attributs de l'environnement
- L'annexe "E" Lettres d'autorisation fabricants
- L'annexe "F" CCSP Formulaire de certification

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

Le modèle de la demande d'offre à commandes (DOC) comporte six parties :

La demande d'offre à commandes (DOC) est divisé en six parties:

Partie 1: Informations générales: fournit une description générale du besoin;

Partie 2: instructions a l'initiateur: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC et précise que l'initiateur accepte d'être lié par les clauses et conditions énoncées dans toutes les parties de la DOC;

Partie 3: Instructions pour la préparation de l'offre: donne aux offrants les instructions sur la façon de préparer une offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;

Partie 4: Procédures d'évaluation et méthode de sélection: indique comment l'évaluation sera effectuée, les critères d'évaluation qui doivent être abordés dans l'offre, l'exigence de sécurité, le cas échéant, et la base de la sélection;

Partie 5: Certification: comprend les attestations à fournir;

Partie 6: 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:

6A, comprend l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

6B, contient les clauses et conditions applicables à tout contrat résultant d'un appel, constitué en vertu de l'offre à commandes.

Les annexes comprennent la liste des outils à main, la liste des rabais fermes, en pourcentage, rapports obligatoires usage trimestrielle, attributs de l'environnement, le modèle de lettre d'autorisation du fabricant et le CCSP Formulaire de certification.

2. Sommaire

2.1 Obligation

Pour établir les offres à commandes principales nationaux (OCPN) pour la fourniture d'outils à main, y compris ceux des classes de stock fédéral 5110, 5120, 5130, 5133, 5136

et 5140, au besoin, tel que décrit dans l'annexe "A" Liste d'outils a main et l'annexe "B" Pourcentage de rabais ferme

Il est prévu que plus d'une OCPN sera publié contenant des éléments identiques ou similaires. Les utilisateurs sont priés de contacter le fournisseur titulaire d'une offre valable permanent et sélectionnez la plus grande réduction satisfaisante à l'exigence.

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes comprennent les ministères du gouvernement, organismes ou sociétés d'État mentionnés dans les annexes I, I.1, II, III, IV et V de la gestion des finances publiques, LRC 1985, c. F-11.

La période pour faire des commandes subséquentes à l'offre à commandes est du 01 Mai 2012 au 30 Avril 2013, plus une (1) année optionnelle.

Ce marché est exclu des accords commerciaux internationaux en vertu des dispositions de chaque accord relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires.

Conformément à l'article 1802 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), l'ACI ne s'applique pas au présent marché.

3. Compte rendu

Après l'émission d'une offre à commandes, les offrants peuvent demander un compte rendu sur le processus des résultats de la demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes, dans les 15 jours ouvrables suivant la réception des résultats de la demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être faite par écrit, par téléphone ou en personne.

4. Termes clés

Prix de Détail Suggéré par le Fabricant (PDSF)

Dans le cadre de la présente offre à commandes (OC), les prix de détail suggérés par le fabricant (PDSF) désignent toute liste de prix commune fournie par les fabricants nommés à l'annexe A, Liste des outils à main, qu'elle soit publiée ou non. Il s'agit du prix offert par le fabricant pour vendre de petites quantités directement au client. Pour la présente OC, tous les offrants doivent fournir les PDSF indiqués par le fabricant.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2011-05-16) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2006 (2011-05-16), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours

Insérer : quatre vingt dix (90) jours

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) Unité de réception par la date, heure et lieu indiqués à la page 1 de l'Appel d'offres à commandes.

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin de décrire chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou

peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

5. Produits verts et pratiques de gestion du matériel de l'environnement

Le Canada s'est engagé au verdissement de sa chaîne d'approvisionnement. En Avril 2006, le Canada a émis une politique pour diriger les ministères et organismes fédéraux à prendre les mesures nécessaires pour acquérir des produits et des services qui ont un impact moindre sur l'environnement que celles qui sont traditionnellement acquises.

Des biens et services écologiquement préférables sont ceux qui ont un impact moindre sur l'environnement au cours du cycle de vie des biens ou services, en comparaison avec des biens ou des services concurrents servant aux mêmes fins. Facteurs de performance environnementale comprennent, entre autres, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des contaminants atmosphériques, l'énergie et une efficacité accrues de l'eau, la réduction des déchets et le soutien réutilisation et le recyclage, l'utilisation des ressources renouvelables, réduction des déchets dangereux et de réduire les substances toxiques et dangereux.

Si les offrants offrent des produits écologiques dans leur catalogue, ces produits doivent être facilement identifiables par un logo

6. Marchés réservés en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

- 6.1 Ce marché est réservé aux entreprises autochtones en vertu d'une initiative du gouvernement fédéral sur la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, décrite à l'Annexe 9.4 Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, du Guide des approvisionnements.

- 6.1.1 Les offrants doivent remplir et signer le document intitulé "Exigences de certification pour le programme de marchés réservés aux entreprises autochtones" joint en annexe " F ".
- 6.1.2 En signant l'attestation, les offrants atteste qu'il s'agit d'une entreprises autochtones tels que définis dans le programme Marchés réservés en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

- Section I : offre technique (1 exemplaires papier)
Section II : produits verts et pratiques de gestion du matériel de l'environnement (1 exemplaire papier)
Section III : offre financière (1 exemplaire papier)
Section IV : attestations (1 exemplaires papier).

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les offrants à :

- 1) utiliser du papier contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Les offrants doivent remplir et joindre à leur offre, ce qui suit;

- L'annexe A - Liste d'outils a main;
- Une copie des plus récent prix de détail suggéré du fabricant (PDSF);

1. État du matériel

Le matériel fourni doit être un matériel neuf, qui fait partie de la production courante et doit être conforme à la dernière version du plan applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de la commande subséquente

2. Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction, la qualité et la performance sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande d'offre à commande seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
 - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et de la performance ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Section II : Produits verts et pratiques de gestion du matériel de l'environnement

Les offrants devraient remplir et joindre à leur offre, ce qui suit;

L'annexe "D" Attributs de l'environnement

Section III: Offre financière

Les offrants doivent présenter leurs offres financière en conformité avec l'annexe "B"
Pourcentage de rabais ferme

2. Clauses des CCUA

2.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Aucune demande de protection contre la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

Paiement des factures par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) () les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____ Oui _____ Non _____

Master Card _____ Oui _____ Non _____

- b) () les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HP-12TOOL

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

Acceptation des cartes de crédit pour le paiement des commandes subséquentes ne seront pas considérés comme un critère d'évaluation.

Section IV: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5 - Attestations

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande d'offres à commandes (DOC), y compris les critères d'évaluation techniques et financiers.

Une équipe formée de représentants du Canada évaluera les offres.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

1.1.1.1 Les offrants doivent remplir l'annexe A, Liste des outils à main et la fournir avec leur offre. Les offrants doivent, à tout le moins, offrir ce qui suit :

50 % des classes d'outils à main 5110, 5120, 5130, 5133, 5136 et 5140 ciblées à l'annexe A, Liste des outils à main;

50 % des fabricants au sein des classes d'outils à main ciblées dans l'annexe A, Liste d'outils à main;

75 % de la description des articles de chaque classe d'outils à main ciblées dans l'annexe A, liste des outils à main.

1.1.1.2 Les offrants qui offrent des produits équivalents doivent les inscrire à l'annexe "A" Liste d'outils à main par article dans la section "autre". Dans le cas où il n'y a pas assez de place dans l'annexe "A" Liste d'outils à main, pour tous les produits équivalents, l'initiateur doit les répertorier de la même façon que l'annexe "A" Liste d'outils à main dans un document distinct. La liste des produits équivalents, soit dans l'annexe "A" Liste d'outils à main ou dans un document distinct doit être soumis avec l'offre et de se conformer à l'exigence de la partie 3 - Instruction pour la préparation des offres.

1.1.1.3 Les offrants doivent fournir les coordonnées de chacun des fabricants qu'ils ont identifiés à l'annexe A. Liste des outils à main. Il est de la responsabilité des offrants d'obtenir la collaboration du fabricant, à accepter, et sélectionnez une seul (1) personne-ressource du fabricant pour représenter les produits du

fabricant pour cette OCPN. La personne-ressource du fabricant doit être le représentant autorisé au classement le plus élevée disponible.

Le Canada se réserve le droit de vérifier l'exactitude de l'information de contact prévu à la personne-ressource du fabricant à tout moment pendant la période de l'offre à commandes.

- 1.1.1.4 Les offrants doivent fournir une lettre d'autorisation récente du fabricant tel que Annexe E, et ce, pour chacun des fabricants proposés. Les télécopies seront refusées.

Le modèle de lettre d'autorisation du fabricant, Annexe E, ne peut être modifié d'aucune façon et il doit être utilisé intégralement dans la préparation des lettres d'autorisation qui accompagnent l'offre.

- 1.1.1.5 Les offrants doivent présenter avec leur soumission la liste de prix commune du prix de détail suggéré par les fabricants (PDSF) la plus récente en vigueur à la date de clôture de l'invitation à soumissionner et en dollars canadiens seulement.

1.2 Évaluation financière

- 1.2.1 Les offrants doit remplir et joindre à son offre l'annexe B, Pourcentage de rabais ferme

Les offrants doivent remplir et soumettre avec leur offre, de la même façon que l'annexe B Pourcentage de rabais ferme, les produits équivalents offerts pour que ceux-ci soient considérés.

Un offrant ne peut offrir un rabais en pourcentage pour un fabricant qui n'a pas été validé auprès du responsable de l'OC à l'aide d'une lettre d'autorisation dûment signée.

2. Méthode de sélection

- 2.1 Pour être jugée recevable, une offre doit respecter tous les critères obligatoires. En cas de non-respect de l'un ou l'autre des critères obligatoires, votre soumission sera déclarée non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HP-12TOOL

- 2.2 On attribuera une offre à commandes aux offrants ayant proposé les trois rabais les plus élevés par description de l'article.
- 2.3 Si des pourcentages de rabais fermes identiques sont offerts, le rang assigné à chaque offre sera identique pour le fabricant en question par description d'article.

Exemples d'évaluation des offres:

Pour illustrer le classement et de sélection:

<u>Offrant</u>	<u>Mfgr.</u>	<u>Categorie</u>	<u>PDSF</u>	<u>Rabais</u>	<u>Rang</u>
Alpha	Dalloz	Marteau	PDSF	50%	1
Bravo.	Dalloz	Marteau	PDSF	45%	2
Charlie	Dalloz	Marteau	PDSF	+10%	N/R
Delta	Dalloz	Marteau	PDSF	65%	N/R
Echo.	Dalloz	Marteau	PDSF	50%	1
Foxtrot	Dalloz	Marteau	PDSF	40%	3
Golf	Dalloz	Marteau	PDSF	35%	4

* N / R = Non réactif

Offrant Selectioné:

<i>Alpha</i>	<i>Dalloz</i>	<i>Marteau</i>	<i>Rabais du Manufacturier</i>	<i>50%</i>	<i>1</i>
<i>Echo.</i>	<i>Dalloz</i>	<i>Marteau</i>	<i>Rabais du Manufacturier</i>	<i>50%</i>	<i>1</i>
<i>Bravo.</i>	<i>Dalloz</i>	<i>Marteau</i>	<i>Rabais du Manufacturier</i>	<i>45%</i>	<i>2</i>

Après évaluation de la réactivité aux critères de l'offre obligatoire, deux soumissions ont été déclarées non recevables. Les cinq autres offres valables ont été ensuite examiné et évalué. Seules les offres classées # 1, # 2 ou # 3 se verront émettre une offre à commandes.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations exigées à émettre une offre à commandes. Le Canada déclarera une offre non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies à la demande.

Le respect des attestations dont les offrants fournis a Canada est assujetti à une vérification par le Canada pendant la période d'évaluation des offres (avant l'émission d'une offre à commandes) et après l'émission d'une offre à commandes. Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les offrants respectent les attestations avant l'émission d'une offre à commandes. L'offre sera déclarée non recevable si faite par l'initiateur est faux, que ce soit sciemment ou non. Défaut de respecter les attestations ou de se conformer à la demande de l'offre à commandes pour obtenir des renseignements supplémentaires rendront également l'offre non recevable.

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre, mais peuvent être fournies plus tard. Si une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Défaut de se conformer à la demande de l'offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre non recevable.

1.1 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - attestation

Programme de contrats fédéraux pour l'équité en emploi - \$ 200.000 ou plus

1. En vertu du Programme de contrats fédéraux (PCF), certains fournisseurs, y compris un fournisseur qui est membre d'une coentreprise, soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200 000 \$ ou plus (incluant toutes les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'émission d'une offre à commandes. Si l'offrant, ou, si l'offrant est une coentreprise et qu'un membre de la coentreprise, est assujetti au PCF, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'émission de l'offre à commandes.

Les fournisseurs qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non

conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif de moins de 100 employés. Toute offre présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une offre présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

2. Si l'offrant n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes 3.a) ou b) ci-dessous, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au PCF, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi, à la Direction générale du travail de RHDCC.

3. L'offrant, ou, si l'offrant est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

L'offrant ou le membre de la coentreprise :

- a) n'est pas assujéti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- b) n'est pas assujéti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- c) est assujéti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC (puisque'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est jointe;
- d) est assujéti au PCF et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : _____ (c.-à-d. qu'il n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC).

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

2. Attestations requis avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

2.1 Une (1) copie courante du certificat d'enregistrement **ISO 9000** série de la qualité.

3. Attestation du statut d'entreprise autochtone

- 3.1 L'entrepreneur déclare que l'attestation de conformité qu'il a fourni est exacte, complète et conforme aux " Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones " décrite à l'Annexe 9.4 du Guide des approvisionnements.
- 3.2 L'entrepreneur doit conserver des dossiers et documents appropriés sur l'exactitude de l'attestation fournie au Canada. L'entrepreneur doit obtenir l'autorisation préalable écrite de l'autorité contractante, avant de disposer des dossiers ou des documents pour une période de six (6) ans commençant à la dernière des dates suivantes : la date du paiement final en vertu du contrat ou la date du règlement de toute plainte ou de tout litige en suspens. Au cours de cette période, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour vérification par les représentants du Canada, qui pourront en tirer des copies ou des extraits. L'entrepreneur fournira toutes les installations raisonnablement nécessaires à ces vérifications.
- 3.3 La présente clause ne peut être interprétée de façon à limiter les droits et recours que le Canada pourra par ailleurs avoir en vertu du contrat.

4. Le soumissionnaire

- (i) atteste qu'il respecte et continuera de respecter durant toute la durée de tout contrat subséquent les exigences décrites à l'annexe ci-haut mentionnée;
- (ii) convient que tout sous-traitant engagé par lui aux fins de tout contrat subséquent doit respecter les exigences décrites à l'annexe ci-haut mentionnée; et
- (iii) convient de fournir immédiatement au Canada, sur demande, toute preuve attestant de la conformité de quelque sous-traitant que ce soit avec les exigences décrites à l'annexe ci-haut mentionnée.

- 4.1. Le soumissionnaire doit cocher la case applicable suivante :

- (i) Le soumissionnaire est une entreprise autochtone à propriétaire unique, une bande, une société à responsabilité limitée, une coopérative, une société de personnes ou un organisme sans but lucratif.

OU

- (ii) Le soumissionnaire est une coentreprise comprenant deux ou plus de deux entreprises autochtones ou une coentreprise entre une entreprise autochtone et une entreprise non autochtone.

4.2 Le soumissionnaire doit cocher la case applicable suivante :

- (i) L'entreprise autochtone compte moins de six employés à temps plein.

OU

- (ii) L'entreprise autochtone compte six employés ou plus à temps plein.

5. À la demande du Canada, le soumissionnaire doit présenter tout renseignement et toute preuve justifiant la présente attestation. Le soumissionnaire doit veiller à ce que cette preuve soit disponible pour examen par un représentant du Canada durant les heures normales de travail, lequel représentant du Canada pourra tirer des copies ou des extraits de cette preuve. L'entrepreneur fournira toutes les installations nécessaires à ces vérifications.

6. En déposant une soumission, le soumissionnaire atteste que l'information fournie par le soumissionnaire pour répondre aux exigences plus haut est exacte et complète.

Attestation d'un propriétaire/employé - marchés réservés aux entreprises autochtones

À la demande de l'autorité contractante, le soumissionnaire doit fournir l'attestation suivante pour chaque propriétaire et employé(e) autochtone :

1. Je suis _____ (insérer " propriétaire " et(ou) " employé(e) à temps plein) de _____ (insérer le nom de l'entreprise) et autochtone, au sens de la définition de l'Annexe 9.4 du Guide des approvisionnements intitulée "

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ".

2. Je certifie que l'énoncé précité est vrai et je consens à sa vérification sur demande du Canada.

Nom du propriétaire ou de l'employé(e)

Signature du propriétaire ou de l'employé(e)

Date "

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

- 1.1 L'offrant offre de répondre au besoin conformément à la présente offre à commandes principale et nationale (OCPN).
- 1.2 La présente OCPN vise la fourniture et la livraison sur demande d'outils à main, y compris les classes 5110, 5120, 5130, 5133, 5136, et 5140 des stocks fédéraux, comme décrit dans l'Annexe A, Liste des outils à main, à l'échelle nationale à tous les ministères, les organismes et les sociétés d'État du gouvernement fédéral partout au Canada, et ce, au besoin.

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et de contrat subséquent (s) par le numéro, la date et un titre sont reproduites dans le Clauses et Conditions (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-eng.jsp>) Manuel publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2005 (2011-05-16) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent et font partie intégrante de la présente offre à commandes.

2.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir des dossiers sur la fourniture de biens, services ou les deux au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre les achats payés par le gouvernement du Canada des cartes d'achat.

L'offrant doit fournir ces données en conformité avec les exigences de déclaration détaillée à l'annexe "C" Rapports obligatoires usage trimestrielle. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée. Si aucun des biens ou des services sont fournis pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport «NÉANT».

Les données doivent être soumises sur une base trimestrielle à l'offre à commandes.

Les périodes de rapports trimestriels sont définis comme suit:

- 1er trimestre: du 1er mai au 31 juillet;
- 2e trimestre: du 1er aout au 31 octobre;
- 3ème trimestre: 1er novembre au 31 janvier;
- 4ème trimestre: 1er fevrier au 30 avril.

Les données doivent être soumis au responsable de l'offre a commande au plus tard 15 jours calendaires après la fin de la période considérée. Le responsable de l'offre a commande publiera seulement un (1) rappelle à tous les détenteurs de l'offre à commandes, le premier mois suivant l'attribution d'une offre à commandes. Défaut de se conformer à cette exigence, le fournisseur sera en défaut selon les termes et conditions de l'offre à commandes.

3. Durée de l'offre à commandes

3.1 Période de l'offre à commandes

La période pour passer les commandes subséquentes à l'offre à commandes pourront être passées du 1er mai, 2012 au 30 avril, 2013.

3.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'offre à commandes est autorisée pour une utilisation au-delà de la période initiale, l'offrant propose d'étendre son offre pour une période de douze (12) mois dans les mêmes conditions et aux taux de rabais spécifiés à l'annexe "B" Pourcentage de rabais ferme

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour la période d'option par le responsable de l'offre à commandes trente (30) jours avant la date d'expiration de l'offre à commandes. Une révision de l'offre à commandes sera délivré par le responsable de l'offre à commandes.

4. Mises à jour au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF)

Les listes de PDSF ne pourront être mises à jour qu'une fois tous les six mois; ces mises à jour devront être approuvées par le responsable de l'OC avant de pouvoir entrer en vigueur. Les listes de prix mises à jour ne peuvent être soumises que selon le calendrier suivant :

- 1ère présentation: 1 avril
- 2ème présentation: 1er Octobre

Les titulaires d'offre à commandes qui utilisent les mises à jours des listes de prix qui ne sont pas approuvée par le responsable de l'offre à commandes, verront le Canada mettre de côté leurs offres à commandes.

La mise en œuvre de la nouvelle PDSF approuvée sera mise en évidence, à des fins administratif seulement, par une révision de l'offre à commandes

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est:

Nom: Guy Falardeau

Titre: Spécialiste en approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction TPLEP

7A2, Place du Portage, Phase 3, 11 rue Laurier, Gatineau, Quebec, K1A 0S5

Téléphone : (819) 956-0591

Télécopieur : (819) 953-2953

Courriel: guy.falardeau@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Représentant de l'offrant

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom : _____ (doit être rempli par l'offrant)

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____
 Numéro de téléphone : _____
 Numéro de télécopieur : _____
 Courriel : _____

5.3 Personne-ressource du fabricant

L'offrant a identifié avec leur offre à l'annexe "E" - Lettre d'autorisation fabricants le nom et les coordonnées actuelles pour chaque personne de contact des manufacturers. La personne de contact du fabricant doit être le plus haut gradé représentant autorisé disponible

Le Canada se réserve le droit de vérifier l'exactitude de l'information de contact prévu à la personne-ressource du fabricant.

6. Utilisateurs désignés

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes comprennent les ministères fédéraux, organismes ou sociétés d'État mentionnés dans les annexes I, I.1, II, III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R., 1985, ch. F-11.

7. Procédures pour les commandes subséquentes

Les offres à commandes multiples seront autorisées. Lorsqu'un besoin est déterminé, l'utilisateur désigné communique avec l'offrant classé au premier rang afin de savoir si ce dernier est en mesure d'y répondre. Si l'offrant classé au premier rang peut donner suite à la demande, on passe une commande subséquente dans le cadre de son offre à commandes. S'il y a plusieurs offrants classés au premier rang, l'utilisateur désigné passera la commande à l'offrant qui pourra livrer les articles le plus rapidement. Si l'offrant qui est classé au premier rang ne peut pas répondre au besoin, l'utilisateur désigné contactera l'offrant qui est classé au deuxième rang. L'utilisateur désigné reprendra ce processus jusqu'à ce qu'un offrant confirme qu'il peut répondre au besoin de la commande subséquente. Les commandes subséquentes sont passées en fonction du principe du droit de premier refus..

8. Commande subséquente à une offre à commandes

Les travaux seront autorisés ou confirmés par l'utilisateur désigné (s) en utilisant le formulaire PWGSC - TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes.

9. Limitation des commandes individuelles

Les commandes subséquentes de l'offre à commandes ne doit pas dépasser \$ 50,000.00 (TPS / TVH incluse).

9.1 Commande minimum

Les commandes subséquentes de l'offre à commandes doivent avoir une valeur minimum de 50,00 \$ (TPS / TVH incluse) applicable à la valeur totale de la commande subséquente.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- (a) l'appel à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- (b) l'offre à commandes;
- (c) les conditions générales 2005 (2011-05-16) - offres à commandes - biens
- (d) les conditions générales 2010A (2011-05-16) biens (complexité moyenne);
- (e) l'annexe "A" Liste d'outils a main
- (f) l'annexe "B" Pourcentage de rabais ferme
- (g) l'annexe "C" Rapports obligatoires usage trimestrielle
- (h) l'annexe "E" Lettres d'autorisation fabricants
- (i) l'annexe "F" CCSP Formulaire de certification
- (j) l'offre en date du: _____
- (k) l'annexe D" Attributs de l'environnement

11. Certifications

Le respect des attestations fournies par l'offrant est une condition de l'autorisation de l'offre à commandes et sous réserve de vérification par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en poursuite au-delà de la période de l'offre à commandes. Dans le cas où l'initiateur ne se conforme pas à une certification ou qu'il est établi que des attestations fournies par l'initiateur dans son offre de fausses déclarations, faites sciemment ou non, l'offre à commandes a le droit de résilier tout contrat subséquent pour défaut et mettre de côté l'offre à commandes.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HP-12TOOL

12. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doit être interprétée et régie par les lois en vigueur en Ontario.

PARTE 6B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010A (2011-05-16) Conditions générales - biens (complexité moyenne).

Paragraphe 8 - Inspection et acceptation des travaux 2010A (2011-05-16) est modifié comme suit:

Tous les travaux sont soumis à l'inspection et à l'acceptation par le Canada et sera fait à destination par le destinataire. L'inspection et l'acceptation des travaux par le Canada ne relèvent pas l'entrepreneur de sa responsabilité à l'égard des défauts et des autres manquements aux exigences du contrat. Le Canada aura le droit de rejeter tout travail non conforme aux exigences du contrat et d'exiger une rectification ou un remplacement aux frais de l'entrepreneur.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

3.2 Instructions d'expédition - DDP Destination

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans la commande subséquente à l'offre à commandes

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) à la destination spécifiée dans la commande subséquente à l'offre à commandes pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

4. Paiement

4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, défalqué des rabais fermes en pourcentage (annexe B, Pourcentage de rabais ferme) sur les PDSF soumis avec l'offre, ou comme approuvé par le responsable de l'OC, en dollars canadiens, DDP rendu droits acquittés partout au Canada, selon les Incoterms 2000, droits de douane et taxes d'accise (compris) et taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée en sus, le cas échéant.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception ou toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ce changement ou ces interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par le responsable de l'OC avant d'être intégrés aux travaux. .

4.2 Clauses du guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
C2000C	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger	2007-11-30
C2605C	Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi à l'étranger	2008-05-12
C2608C	Documentation des douanes canadiennes	2007-11-30
H1001C	Paiements multiples	2007-11-30

4.3 Paiement par carte de crédit

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : _____ et _____.

5. Instructions pour la facturation

L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément aux renseignements prévus à l'article 10 du 2010A, Conditions générales - biens ou services (complexité moyenne).

1. Les factures doivent être répartis comme suit:

- (a) L'original et deux (2) copies au destinataire ou selon les instructions fournies sur chaque commande subséquente à une offre à commandes.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HP-12TOOL

6. Assurances

Clauses du guide des CCUA G1005C Assurances 2005-05-12

7. SACC Manual Clauses

SACC Reference	Section	Date
B7500C	Excédent des marchandises	2006-06-16
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

ANNEXE "A"**LISTE D'OUTILS A MAIN****Classe 5110, Outils à main, tranchants, sans moteur**

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
Haches	Garant	_____
	Plumb	_____
	Fuller	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Lames de scie	Starrett	_____
	Cooper/Nicholson	_____
	Sandvick	_____
	Fuller	_____
	Stanley	_____
	Wood Miller	_____
	Cronatron	_____
	GH Factory	_____
	Kennametal/Greenfield	_____
	Black & Decker/Dewalt	_____
	Autres	Nom: _____
	Nom: _____	
Ciseau a fendre	Fuller Tool	_____
	Stanley	_____
	Marples	_____
	Mayhew	_____
	Danaher/Armstrong	_____
	Stanley/Proto	_____
	J.H. Williams	_____
	Snap-On Tools	_____
	Gray Tools	_____
	Klein/Vaco	_____
Autres	Nom: _____	
	Nom: _____	

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description

Fabricant

Sélectionner / Insérer Fabricant Offert

Limes a main

Grobet

Cooper/Nicholson/K&F

Wood Miller

Sandvik

Simonds

Warrensville

Autres

Nom: _____

Nom: _____

Couteau et lames

A. Richard

Stanley

Fuller Tool

Cooper/Wiss

Olfa

Cooper/Xcelite

Wood Miller

X-Acto

General

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
-------------	-----------	---

Pinces coupantes	Klein/Vaco	_____
	Stanley/Proto	_____
	Cooper/Diamond/Xcelite	_____
	Danaher/Armstrong	_____
	Gray Tools	_____
	J.H. Williams	_____
	Knipex	_____
	Channellock	_____
	Crescent	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____

Poinçon et matrice, Éjecteur	Ridgid	_____
	Greenlee	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____

Rape a main	Wood Miller	_____
	Cooper/Nicholson	_____
	Warrensville	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____

Scie a main	Stanley	_____
	Cooper/Nicholson	_____
	Fuller Tool	_____
	Cronatron	_____
	Westward	_____
	Danaher/Armstrong	_____
	Snap-On Tools	_____
	Gray Tools	_____
	Grobet	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____

Ciseaux	Cooper/Wiss	_____
	Heritage Cutlery	_____
	Klein/Vaco	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description

Fabricant

Sélectionner / Insérer Fabricant Offert

Racleur

A. Richards

Stanley

Autres

Nom: _____

Nom: _____

Cisailles

Cooper/Wiss

Petersen Mfg

Danaher/Armstrong

Stanley/Proto

Gray Tools

Snap-On Tools

Clauss

Heritage Cutlery

Acme

Klein/Vaco

Autres

Nom: _____

Nom: _____

Classe 5120, Outils à main, non tranchants, sans moteur

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
Poinçon	Snap-On Tools	_____
	Klein/Vaco	_____
	Stanley	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Barre a clous, a levier, a démolition	Garant/Elgin	_____
	Danaher/Armstrong	_____
	Danaher/Allen	_____
	J.H. Williams	_____
	Gray Tools	_____
	Stanley/Proto	_____
	Holland	_____
	Plumb	_____
	Fuller Tool	_____
	Nom: _____	
	Nom: _____	
Machine a plier tubes	General	_____
	Ridgid	_____
	Imperial Clevit	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Brosses metaliques	Gray Tools	_____
	Snap-On Tools	_____
	Felton	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Serre-joint, en C, a vis, a pince, ajustable	Wilton/Hargrave	_____
	J.H. Williams	_____
	Fuller Tool	_____
	GH Factory	_____
	Gray Tools	_____
	Stanley/Proto	_____
	Snap-On Tools	_____
	Peterson	_____
	American Tool	_____

	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Extracteur, valve de pneu, vis, presse étoupe	Kennametal/Greenfield	_____
	Gray Tools	_____
	Dormer	_____
	Danaher/K.D. Tool	_____
	Stanley/Proto	_____
	J.H. Williams	_____
	Morse	_____
	Butterfield	_____
	Snap-On	_____
	Ridgid	_____
	CS Osborn	_____
	Albion Packing	_____
	Plews	_____
	Topring	_____
	Milton	_____
Autres	Nom: _____ Nom: _____	
Évaseur	Stanley/Proto	_____
	Snap-On	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Allumeurs et silex	FlintsRonson	_____
	Shurlite Lighters	_____
	Cdn.liquid Air	_____
	Bernzomatic	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Pistolet à calfeutrer	Newborn	_____
	Kenmar	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Marteau a panne ronde, a panne fendue, de démolition, perforateur, a main, masse, de soudeur	Danaher/Armstrong	_____
	Snap-On	_____
	J.H. Williams	_____
	Plumb	_____
	Garant/Elgin	_____

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
	Stanley/Proto	_____
	Gray Tools	_____
	Klein/Vaco	_____
	Snap-On	_____
	CS Osborn	_____
	Footprint	_____
	GH Factory	_____
	Fuller Tool	_____
	BNT/WILL	_____
	Atlas Welding	_____
	Jet	_____
	Lenco	_____
	MAC Tool	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Poignées de clé a douille, a marteau, a pioche,a pelle, a hache	Fuller Tool	_____
	Danaher/Armstrong	_____
	Stanley/Proto	_____
	Gray Tools	_____
	J.H. Williams	_____
	Snap-On	_____
	Danaher/K-D Tool	_____
	Garant/Elgin	_____
	Cooper Tool	_____
	Klein/Vaco	_____
	CS Osborn	_____
	Cooper/Crescent	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Clés hexagonales	Danaher/Armstrong/Allen	_____
	Bondhus	_____
	Snap-On	_____
	Stanley/Proto	_____
	Gray Tools	_____
	Klein/Vaco	_____
	J.H. Williams	_____
	Cooper/Xcelite	_____
	Bristol	_____

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
-------------	-----------	---

	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Support, feuille de Métal	Monogram	_____
	Stanley/Proto	_____
	Snap-On	_____
	C&A	_____
	Monogram	_____
	Cal & Ass	_____
	Wedgeloock	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Crochet, manutention de matériel	CS Osborn	_____
	Garant/Elgin	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Couteau a cloison seche, a mastiquer, a maillet, a plastique, a bois	A. Richard	_____
	Stanley	_____
	Stanley/Proto	_____
	Snap-On	_____
	ELG	_____
	CS Osborn	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Miroir d'inspection	Stanley/Proto	_____
	Danaher/Armstrong	_____
	Gray Tools	_____
	Snap-On	_____
	Lenco	_____
	Ullman	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Pinces, bornes de batterie, réparation de freins, a chaine, combinaison, universelle, a bec	Danaher/Armstrong	_____
	Gray Tools	_____
	Danaher/K-D Tool	_____
	Channellock	_____
	Knipex	_____

E60HP-12TOOL/B

hp921

E60HP-12TOOL

hp921E60HP-12TOOL

plat, a bec pointu,	Stanley/Proto	_____
de monteur de ligne,	Fuller Tool	_____
de cloture, d'horloger,	Cooper/Crescent	_____
a clip circulaire,	Klein/Vaco	_____
	J.H. Williams	_____
	Snap-On	_____
	Petersen	_____
	Grobet	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Tireur, bouchons	Ideal Electric	_____
fusible, lampes,	Danaher/K.D	_____
mecanique	Snap-On	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Poincon, decentrage,	Wilton/Hargrave	_____
a goupille,	Stanley/Proto	_____
a alignement conique,	Gray Tools	_____
automatique,	Snap-On	_____
adjustable	L.S. Starrett	_____
	Mayhew	_____
	Wilton/Hargrave	_____
	General	_____
	Eclipse	_____
	Fowler	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Clés a rochets,	Fuller Tool	_____
Clés a douilles,	Danaher/Armstrong	_____
douilles	Danaher/Allen	_____
	Stanley/Proto	_____
	Snap-On	_____
	Gray Tools	_____
	J.H. Williams	_____
	K-D Tool	_____
	Stahlwille	_____
	Hazet	_____
	Cooper	_____
	Apex	_____
	Owatonna	_____

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
Outil de récupération, magnétique	Danaher/Armsrtong	_____
	Stanley/Proto	_____
	Gray Tools	_____
	Footprint	_____
	K.D. Tool	_____
	Snap-On	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
	Riveteuse a main	Black & Decker/Dewalt
Arrow		_____
Brico		_____
Marson Corp.		_____
Autres		Nom: _____ Nom: _____
Tournevis a pince, manuel		Danaher/Armstrong
	Snap-On	_____
	Stanley/Proto	_____
	Gray Tools	_____
	K-D Tool	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____
	Tournevis, meches, ensemble de meches, plat, Robertson Phillips, d'horloger	Gray Tools
Cooper/Crescent		_____
Cooper/Xcelite		_____
Klein/Vaco		_____
Cluthe		_____
Snap-On		_____
Task Tool		_____
Spaenaur		_____
Apex		_____
Stanley/Proto		_____
J.H. Williams		_____
Signet		_____
Irwin		_____
Fuller Tool		_____

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
	Channel Lock	_____
	General Tool	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Tracoir, de machiniste, Seizer, de soudure	General Tool	_____
	L.S. Starrett	_____
	Cooper/Xcelite	_____
	Klein/Vaco	_____
Pelles, a pointe arrondie, carrée, a neige	True Temper	_____
	Garant/Elgin	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Stéthoscope, mécanique	Snap-On Tools	_____
	Danaher/K.D	_____
	LIS	_____
	Gray Tools	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Brocheuse-cloueuse, agrafes, de type marteau	Arrow	_____
	Bostitch	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Truel, ciment	Richard	_____
	Goldblatt	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Pince a désareter	Cooper/Xcelite	_____
	Grobet	_____
	Vigor	_____
	Cooper/Diamond/Crescent	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Étaux a main, machiniste	L.S. Starrett	_____
	Reed	_____

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
-------------	-----------	---

	J.H. Williams/Wilson	_____
	Ridgid	_____
	Warren	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Clés, ajustable, combinaison a boîte, a chocs, a fourche, polygonale, a fourche/polygonale, dynamométrique, a tuyau, a ecrous	Danaher/Armstrong	_____
	Stanley/Proto	_____
	Snap-On	_____
	MAC Tool	_____
	J.H. Williams	_____
	Gray Tools	_____
	Spaenaur	_____
	Klein/Vaco	_____
	General	_____
	Ridgid	_____
	Reed	_____
	Fuller Tool	_____
	Hazet	_____
	Gedore	_____
	Herbrand	_____
	Wilson	_____
	Autres	Nom: _____
	Nom: _____	

Classe 5130, Outils à main, à moteur

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
Pistolet a colle electrique	Arrow Fasteners	_____
	Olympia	_____
	Snap-On	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Meuleuse d'angle, portatif,	Black & Decker/Dewalt	_____
	Bosch	_____
	Milwaukee	_____
	Snap-on	_____
	Makita	_____
	Hitachi	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Scie a ruban, sans fils, circulaire alternative a lames multiple, sauteuse	Makita	_____
	Black & Decker/Dewalt	_____
	Bosch	_____
	Dewalt	_____
	Hitachi	_____
	Milwaukee	_____
	Autres	Nom: _____
	Nom: _____	
Ponceuse, électrique	Black & Decker/Dewalt	_____
	Bosch	_____
	Makita	_____
	Hitachi	_____
	Milwaukee	_____
	Dewalt	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Marteau, demolition, a forage	Makita	_____
	Hitachi	_____
	Milwaukee	_____
	Dewalt	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
-------------	-----------	---

Perceuse et jeux de forets, électrique, sans fils, d'angle, a percussion électrique	Bosch	_____
	Dewalt	_____
	Hitachi	_____
	Makita	_____
	Snap-On Tools	_____
	Milwaukee	_____
Autres	Nom: _____	
		Nom: _____

Grignoteuse et ensemble a grignoter	Makita	_____
	Milwaukee	_____
	Dewalt	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____

Évideuse et raboteuse	Bosch	_____
	Dewalt	_____
	Makita	_____
	Milwaukee	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____

Clé a chocs électrique, sans fil	Snap-on Tools	_____
	Milwaukee	_____
	Makita	_____
	Bosch	_____
	Dewalt	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____

**Classe 5133, Tamponnoirs, mèches, forets, fraises à chanfreiner
et fraises à lamer**

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
Meches, fraises tournevis	Irwin	_____
	Stanley/Proto	_____
	Autres	Nom: _____
		Nom: _____
Beche, maconnerie	Clarkson Osborn	_____
	Dormer	_____
	Black&Decker/Dewalt	_____
	Metabo	_____
	Milwaukee	_____
	Kennametal/Cle-line	_____
	Greenlee	_____
	Fuller Tool	_____
	Cluthe	_____
	Spae-Naur	_____
	Cooper/Xcelite	_____
	Klein/Vaco	_____
	Snap-On	_____
	Gray Tools	_____
	Jet	_____
	Danaher/Armstrong	_____
	American Tool	_____
	Protip	_____
	A.T.G	_____
	Apex	_____
Wera	_____	
Autres	Nom: _____	
	Nom: _____	

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description

Fabricant

Sélectionner / Insérer Fabricant Offert

Foret hélicoïdal,
fraisure

Clarkson Osborn

Kar

Kennametal/Cle-line

Kennametal/

Greenfield/Cleveland

Kennametal/

Greenfield/

ChicagoLatrobe

Dormer

Morse

Severance

General

Butterfield

Precision

Cronatron

Autres

Nom: _____

Nom: _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Classe 5136, Tarauds, filières et cages

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
Tarauds, matrice mandrin	Kennametal/Greenfield	_____
	Morse	_____
	Union Butterfield	_____
	Dormer	_____
	Clarkson Osborn	_____
	Autres	Nom: _____ Nom: _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Classe 5140, Boîtes et trousse à outils et à quincaillerie

Description	Fabricant	Sélectionner / Insérer Fabricant Offert
--------------------	------------------	--

Ceinture a outils	Klein/Vaco Autres	_____ Nom: _____ Nom: _____
-------------------	----------------------	-----------------------------------

Coffres et boites a outils	SPG Stanley/Beach Stanley/Proto Gray Tools Klein/Vaco Kennedy Snap On Waterloo Mac Tools Autres	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ Nom: _____ Nom: _____
-------------------------------	--	--

ANNEXE "B"
POURCENTAGE DE RABAIS FERME

Class 5110, Hand Outils a main, tranchant, sans moteur

Description	Fabricant	Période d'option	
		01 Mai,2012 au 30 Avril,2013	01 Mai,2013 au 30 Avril,2014
		Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
Haches	Garant	_____	_____
	Plumb	_____	_____
	Fuller	_____	_____
	Autres: (Nom)	_____	_____
	_____	_____	_____
Lames de scie	Starrett	_____	_____
	Cooper/Nicholson	_____	_____
	Sandvick	_____	_____
	Fuller	_____	_____
	Stanley	_____	_____
	Wood Miller	_____	_____
	Cronatron	_____	_____
	GH Factory	_____	_____
	Kennametal/Greenfield	_____	_____
	Black & Decker/Dewalt	_____	_____
	Autres: (Nom)	_____	_____
Ciseau a fendre	Fuller Tool	_____	_____
	Stanley	_____	_____
	Marples	_____	_____
	Mayhew	_____	_____
	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Snap-On Tools	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
	Klein/Vaco	_____	_____
	Autres: (Nom)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Limes a main	Grobet	_____	_____
	Cooper/Nicholson/K&F	_____	_____
	Wood Miller	_____	_____
	Sandvik	_____	_____
	Simonds	_____	_____
	Warrensville	_____	_____
	Autres: (Nom)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Couteau et lames	A. Richard	_____	_____
	Stanley	_____	_____
	Fuller Tool	_____	_____
	Cooper/Wiss	_____	_____
	Olfa	_____	_____
	Cooper/Xcelite	_____	_____
	Wood Miller	_____	_____
	X-Acto	_____	_____
	General	_____	_____
	Autres: (Nom)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Pinces coupante	Klein/Vaco	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Cooper/Diamond/Xcelite	_____	_____
	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Knipex	_____	_____
	Channellock	_____	_____
	Crescent	_____	_____
	Autres: (Nom)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
Poinçon et matrice, Éjecteur	Ridgid	_____	_____
	Greenlee	_____	_____
	Autres: (Nom)	_____	_____
	_____	_____	_____
Rape a main	Wood Miller	_____	_____
	Cooper/Nicholson	_____	_____
	Warrensville	_____	_____
	Autres: (Nom)	_____	_____
Scie a main	Stanley	_____	_____
	Cooper/Nicholson	_____	_____
	Fuller Tool	_____	_____
	Cronatron	_____	_____
	Westward	_____	_____
	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Snap-On Tools	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Grobet	_____	_____
	Autres: (Nom)	_____	_____
Ciseaux	Cooper/Wiss	_____	_____
	Heritage Cutlery	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
Racleur	A. Richards	_____	_____
	Stanley	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Cisailles	Cooper/Wiss	_____	_____
	Petersen Mfg	_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Snap-On Tools	_____	_____
	Clauss	_____	_____
	Heritage Cutlery	_____	_____
	Acme	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

Classe 5120, Outils a main, non tranchants, sans moteur

Description	Fabricant	Période d'option	
		01 Mai,2012 au 30 Avril,2013 Rabais du fabricant %	01 Mai,2013 au 30 Avril,2014 Rabais du fabricant %
Poinçon	Snap-On Tools	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	Stanley	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Barre a clous, a levier, a démolition	Garant/Elgin	_____	_____
	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Danaher/Allen	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Holland	_____	_____
	Plumb	_____	_____
	Fuller Tool	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
Machine a plier tubes	General	_____	_____
	Ridgid	_____	_____
	Imperial Clevit	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Brosses métalliques	Gray Tools	_____	_____
	Snap-On Tools	_____	_____
	Felton	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Serre-joint, en C,	Wilton/Hargrave	_____	_____

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
a vis, a pince, ajustable	J.H. Williams	_____	_____
	Fuller Tool	_____	_____
	GH Factory	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Snap-On Tools	_____	_____
	Peterson	_____	_____
	American Tool	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Extracteur, valve de pneu, vis, presse étoupe	Kennametal/Greenfield	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Dormer	_____	_____
	Danaher/K.D. Tool	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Morse	_____	_____
	Butterfield	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Ridgid	_____	_____
	CS Osborn	_____	_____
	Albion Packing	_____	_____
	Plews	_____	_____
	Topring	_____	_____
	Milton	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
_____	_____	_____	
Évaseur	Stanley/Proto	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Allumeurs et silex	FlintsRonson	_____	_____
	Shurlite Lighters	_____	_____
	Cdn.liquid Air	_____	_____
	Bernzomatic	_____	_____

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Pistolet a calfeutrer	Newborn	_____	_____
	Kenmar	_____	_____
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Marteau a panne ronde, a panne fendue, de démolition, perforateur, a main, masse, de soudeur	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Plumb	_____	_____
	Garant/Elgin	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	CS Osborn	_____	_____
	Footprint	_____	_____
	GH Factory	_____	_____
	Fuller Tool	_____	_____
	BNT/WILL	_____	_____
	Atlas Welding	_____	_____
	Jet	_____	_____
	Lenco	_____	_____
	MAC Tool	_____	_____
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Poignées de clé a douille, a marteau a pioche, a pelle, a hache	Fuller Tool	_____	_____
	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Danaher/K-D Tool	_____	_____
	Garant/Elgin	_____	_____
	Cooper Tool	_____	_____

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
	Klein/Vaco	_____	_____
	CS Osborn	_____	_____
	Cooper/Crescent	_____	_____
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Clés hexagonales	Danaher/Armstrong/Allen	_____	_____
	Bondhus	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Cooper/Xcelite	_____	_____
	Bristol	_____	_____
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Support, feuille de Métal	Monogram	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	C&A	_____	_____
	Monogram	_____	_____
	Cal & Ass	_____	_____
	Wedglock	_____	_____
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Crochet, manutention de matériel	CS Osborn	_____	_____
	Garant/Elgin	_____	_____
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Couteau a cloison seche, a mastique, a maillet, a plastique, a bois	A. Richard	_____	_____
	Stanley	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Snap-On	_____	_____

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
	ELG	_____	_____
	CS Osborn	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Miroir d'inspection	Stanley/Proto	_____	_____
	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Lenco	_____	_____
	Ullman	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Pinces, bornes batterie, réparation de freins, a chaine, combinaison, universelle, a bec plat, a bec pointu, de monteur de ligne, de cloture, d'horloger, a clip circulaire	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Danaher/K-D Tool	_____	_____
	Channellock	_____	_____
	Knipex	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Fuller Tool	_____	_____
	Cooper/Crescent	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Petersen	_____	_____
	Grobet	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Tireur, bouchons fusible, lampes, mécanique	Ideal Electric	_____	_____
	Danaher/K.D	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
Poinçon de centrage, a goupilles, a alignement conique, automatique, ajustable	Wilton/Hargrave	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	L.S. Starrett	_____	_____
	Mayhew	_____	_____
	Wilton/Hargrave	_____	_____
	General	_____	_____
	Eclipse	_____	_____
	Fowler	_____	_____
Others: (Name)	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
Clés a rochet, clés a douilles, douilles	Fuller Tool	_____	_____
	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Danaher/Allen	_____	_____
	Sanley/Proto	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	K-D Tool	_____	_____
	Stahlwille	_____	_____
	Hazet	_____	_____
	Cooper	_____	_____
	Apex	_____	_____
	Owatonna	_____	_____
Others: (Name)	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
Outil de récupération magnétique	Danaher/Armsrtong	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Footprint	_____	_____
	K.D. Tool	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
Riveteuse a main	Black & Decker/Dewalt	_____	_____
	Arrow	_____	_____
	Brico	_____	_____
	Marson Corp.	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Tournevis a pince, manuel	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	K-D Tool	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
Tournevis, meches, ensemble de meches, plat, Robertson, Phillips, d'horloger	Gray Tools	_____	_____
	Cooper/Crescent	_____	_____
	Cooper/Xcelite	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	Cluthe	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Task Tool	_____	_____
	Spaenaur	_____	_____
	Apex	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Signet	_____	_____
	Irwin	_____	_____
	Fuller Tool	_____	_____
	Channel Lock	_____	_____
	L.S. Starrett	_____	_____
	General Tool	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	Tracoir de machinistes, Seizer,	General Tool	_____
L.S. Starrett		_____	_____
Cooper/Xcelite		_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
de soudure	Klein/Vaco	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Pelles a arrondie, carrée, a neige	True Temper	_____	_____
	Garant/Elgin	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Stéthoscope, Mécanique	Snap-On Tools	_____	_____
	Danaher/K.D	_____	_____
	LIS	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
Brocheuse- cloueuse, agrafes, de type marteau	Arrow	_____	_____
	Bostitch	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Truel, ciment	Richard	_____	_____
	Goldblatt	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Pince a désareter	Cooper/Xcelite	_____	_____
	Grobet	_____	_____
	Vigor	_____	_____
	Cooper/Diamond/Crescent	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
Étaux a main machiniste	L.S. Starrett	_____	_____
	Reed	_____	_____
	J.H. Williams/Wilson	_____	_____
	Ridgid	_____	_____
	Warren	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Clés, ajustable combinaison a boite, a chocs a fourche, polygonale, a fourche/ polygonale dynamo- métrique	Danaher/Armstrong	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	MAC Tool	_____	_____
	J.H. Williams	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Spaenaur	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	General	_____	_____
	Ridgid	_____	_____
	Reed	_____	_____
	Fuller Tool	_____	_____
	Hazet	_____	_____
	Gedore	_____	_____
	Herbrand	_____	_____
Wilson	_____	_____	
Others: (Name)	_____	_____	
_____	_____	_____	
_____	_____	_____	

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Classe 5130, Outils a main, a moteur

Description	Fabricant	Période d'option	
		01 Mai,2012 au 30 Avril,2013 Rabais du fabricant %	01 Mai,2013 au 30 Avril,2014 Rabais du fabricant %
Pistolet a colle électrique	Arrow Fasteners	_____	_____
	Olympia	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Meule d'angle, portatif	Black & Decker/Dewalt	_____	_____
	Bosch	_____	_____
	Milwaukee	_____	_____
	Snap-on	_____	_____
	Makita	_____	_____
	Hitachi	_____	_____
Scie a ruban, sans fils, circulaire, alternative a lames multiple, sauteuse	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	Makita	_____	_____
	Black & Decker/Dewalt	_____	_____
	Bosch	_____	_____
	Dewalt	_____	_____
Hitachi	Hitachi	_____	_____
	Milwaukee	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
Ponceuse électrique	Black & Decker/Dewalt	_____	_____
	Bosch	_____	_____
	Makita	_____	_____
	Hitachi	_____	_____
	Milwaukee	_____	_____
	Dewalt	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
Marteau, démolition, a forage	Makita	_____	_____
	Hitachi	_____	_____
	Milwaukee	_____	_____
	Dewalt	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Perceuse et jeux de forets, électrique et sans fils, d'angle, a percussion	Bosch	_____	_____
	Dewalt	_____	_____
	Hitachi	_____	_____
	Makita	_____	_____
	Snap-On Tools	_____	_____
	Milwaukee	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
Grignoteuse et ensemble a grinoter	Makita	_____	_____
	Milwaukee	_____	_____
	Dewalt	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Évideuse et raboteuse	Bosch	_____	_____
	Dewalt	_____	_____
	Makita	_____	_____
	Milwaukee	_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
Clé a chocs, électrique, sans fil	Snap-on Tools	_____	_____
	Milwaukee	_____	_____
	Makita	_____	_____
	Bosch	_____	_____
	Dewalt	_____	_____
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

E60HP-12TOOL/B

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HP-12TOOL

hp921E60HP-12TOOL

**Classe 5133, Tamponnoirs, mèches, forets, fraises à chanfreiner
et fraises à lamer**

Description	Fabricant	Période d'option	
		01 Mai,2012 au 30 Avril,2013 Rabais du fabricant %	01 Mai,2013 au 30 Avril,2014 Rabais du fabricant %
Meches, fraises tournevis	Irwin	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Beche, maçonnerie	Clarkson Osborn	_____	_____
	Dormer	_____	_____
	Black&Decker/Dewalt	_____	_____
	Metabo	_____	_____
	Milwaukee	_____	_____
	Kennametal/Cle-line	_____	_____
	Greenlee	_____	_____
	Fuller Tool	_____	_____
	Cluthe	_____	_____
	Spae-Naur	_____	_____
	Cooper/Xcelite	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	Snap-On	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Jet	_____	_____
	Danaher/Armstrong	_____	_____
	American Tool	_____	_____
	Protip	_____	_____
	A.T.G	_____	_____
	Apex	_____	_____
Wera	_____	_____	
Others: (Name)	_____	_____	
_____	_____	_____	
_____	_____	_____	
Foret hélicoidal, fraisure	Clarkson Osborn	_____	_____
	Kar	_____	_____
	Kennametal/Cle-line	_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Description	Fabricant	Rabais du fabricant %	Rabais du fabricant %
	Kennametal/ Greenfield/Cleveland	_____	_____
	Kennametal/ Greenfield/ ChicagoLatrobe	_____	_____
	Dormer	_____	_____
	Morse	_____	_____
	Severance	_____	_____
	General	_____	_____
	Butterfield	_____	_____
	Precision	_____	_____
	Cronatron	_____	_____
	Others: (Name)		
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Classe 5136, Tarauds, matrices et mandrins

Description	Fabricant	Période d'option	
		01 Mai,2012 au 30 Avril,2013 Rabais du fabricant %	01 Mai,2013 au 30 Avril,2014 Rabais du fabricant %
Tarauds, matrice, mandrin	Kennametal/Greenfield	_____	_____
	Morse	_____	_____
	Union Butterfield	_____	_____
	Dormer	_____	_____
	Clarkson Osborn	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Class 5140, Boîtes et troussees à outils et à quincaillerie

Description	Fabricant	Période d'option	
		01 Mai,2012 au 30 Avril,2013 Rabais du fabricant %	01 Mai,2013 au 30 Avril,2014 Rabais du fabricant %
Ceinture a outils	Klein/Vaco	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____
Coffres et boites a outils	SPG	_____	_____
	Stanley/Beach	_____	_____
	Stanley/Proto	_____	_____
	Gray Tools	_____	_____
	Klein/Vaco	_____	_____
	Kennedy	_____	_____
	Snap On	_____	_____
	Waterloo	_____	_____
	Mac Tools	_____	_____
	Others: (Name)	_____	_____
	_____	_____	_____

ANNEXE "D"

ATTRIBUTS DE L'ENVIRONNEMENT

1. Dans le cadre de l'engagement du gouvernement fédéral à l'approvisionnement respectueux de l'environnement, TPSGC encourage le secteur privé pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives respectueuses de l'environnement dans les processus de fabrication, des produits, des systèmes de gestion des affaires et de l'emballage.
2. Dans le cadre de l'engagement de TPSGC à tenir les clients informés, en particulier dans le domaine des attributs environnementaux des produits disponibles sur le directeur national des offres à commandes, un formulaire de l'annexe D - Attributs de l'environnement, pourrait être publiée sur le réseau électronique du gouvernement de TPSGC (REG).
3. En plus de remplir l'annexe D, les offrants sont encouragés à soumettre des informations et des documents justificatifs concernant leur a déclaré initiatives environnementales, et les détails de l'impact environnemental des produits proposés en termes de gestion globale de l'environnement, par exemple:
 - (1) Fournir les détails de vos politiques et pratiques en matière de procédés de abrication respectueux de l'environnement.
 - (2) Fournir les détails de vos politiques et pratiques en ce qui concerne l'environnement initiatives d'élimination des déchets
 - (3) Fournir les détails de vos politiques et pratiques en ce qui concerne les initiatives de réduction des déchets
 - (4) Fournir les détails de vos politiques et pratiques en matière d'initiatives d'emballage
 - (5) Fournir les détails de vos politiques et pratiques en matière de stratégies de réutilisation.
 - (6) Fournir les détails de vos politiques et pratiques en matière de recyclage
4. Votre entreprise est encouragé à remplir le tableau 1 - Contenu recyclé des matériaux de base, en identifiant toutes les matières principales applicables aux produits offerts par votre entreprise contre cette offre à commandes et leur contenu respectif recyclé. Les matières énumérées dans le tableau sont un échantillon représentatif seulement.

Tableau 1 rempli à titre d'exemple

Matière première	Composant	Contenu recyclé par poids de la matière première*
Acier	Composants structurels, non structurels et tout autre type de composant	25%

Tableau 2 - Contenu recyclé des matériaux d'emballage

Nom du composant	Nom du matériel	S'agit-il de matériel recyclé? Dans l'affirmative, quel est le pourcentage?	Peut-on le recycler après l'avoir utilisé?	S'agit-il d'un matériel que l'on recycle actuellement au Canada?

Tableau 2 rempli à titre d'exemple

Nom du composant	Nom du matériel	S'agit-il de matériel recyclé? Dans l'affirmative, quel est le pourcentage?	Peut-on le recycler après l'avoir utilisé?	S'agit-il d'un matériel que l'on recycle actuellement au Canada?
boîte	carton	Oui : 35 %	Oui	Oui
étiquette	plastique/métal	Oui : 20 %	Recyclable à 80 %, comme carburant uniquement	Non
agrafe	acier galvanisé	Oui : 95 %	Oui	Oui : 95 %
matériel d'emballage	polystyrène	Non	Non	Non

DEFINITIONS

Produits recyclables: un produit qui, après son utilisation prévue peut manifestement être détournées du flux des déchets solides pour une utilisation comme matière première dans la fabrication d'un autre produit

Matières recyclées: matériel et sous-produits qui ont été récupérés ou détournés de déchets solides et qui peuvent être utilisés à la place de matières premières ou vierges dans la fabrication d'un produit. Il est dérivé à partir de matières recyclées après consommation, la fabrication des déchets, déchets industriels, déchets agricoles et autres déchets, mais ne comprend pas les matériaux ou sous-produits générés à partir et souvent réutilisés dans un procédé de fabrication original.

Produit recyclé: un produit contenant des matières recyclées.

Matériel recyclé après consommation: seuls les produits générés par une entreprise ou de consommation qui ont servi leur utilisation finale prévue, et qui ont été séparés ou détournés du flux des déchets solides.

Nom de l'entreprise: _____

Nom du produit / Série: _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

ANNEXE "E"
LETTRE D'AUTORISATION DU FABRICANT

Les lettres d'autorisation;

Modèle 1

Le fabricant autorise l'offrant:

Ministère des Travaux publics et de
Services gouvernementaux Canada
Place du Portage Phase III,
11, rue Laurier, 7A2
Gatineau, Québec
K1A 1C9

Date:

Attention: Guy Falardeau

Référence: E60HP-12TOOL/A

Cette lettre certifie que les offrants (Nom de l'entreprise) est un revendeur autorisé des produits du fabricant (Nom du fabricant) et est approuvé à fournir nos outils à main au gouvernement du Canada par le biais de l'offre à commandes E60HP-12TOOL/A.

(Nom du fabricant) garantit qu'il a dirigé ses produits a etre organisée identique aux sous-catégories pour tous les offrants autorisés pour les mêmes lignes de produits.

(Nom du fabricant) a convenu d'utiliser "PDSF" comme point de base des prix comme indiqué sur la liste fournie de prix commun PDSF et garantit que tous les soumissionnaires fourniront l'identiques PDSF commun pour leurs gammes de produits.

Personne-ressource du fabricant:

Fabricant: _____
Personne-ressource: _____
Titre : _____
N ° de téléphone: _____
No de télécopieur: _____
Adresse e-mail: _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HP-12TOOL

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cordialement,
[Signature]

Nom du plus haut
Représentant autorisé
Titre,
Nom du Fabricants,
Numéro de téléphone,
Adresse e-mail.

ANNEX "F"

CCSP FORMULAIRE DE CERTIFICATION

AIDE GOUVERNEMENTALE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES PAR LES MARCHÉS PUBLICS

EXIGENCES RELATIVES AU PROGRAMME DE MARCHÉS RÉSERVÉS AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES

Qui est admissible ?

PREMIÈREMENT : une entreprise autochtone, qui peut être

une bande selon la définition de la Loi sur les Indiens,
une entreprise individuelle,
une société à responsabilité limitée,
une coopérative,
une société de personnes,
une organisation sans but lucratif,
dont la propriété et le contrôle sont au moins à 51 p. 100 aux mains des Autochtones,

OU

DEUXIÈMEMENT : une coentreprise comprenant deux ou plusieurs entreprises autochtones ou une entreprise autochtone et une entreprise non autochtone, pourvu que la ou les entreprises autochtones détiennent au moins 51 p. 100 des intérêts et du contrôle de la coentreprise.

Si l'entreprise autochtone a au moins six employés à plein temps à la date de la soumission, au moins 33 p. 100 d'entre eux doivent être des Autochtones, et cette proportion doit être maintenue pendant toute la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit certifier dans sa soumission qu'il agit au nom d'une entreprise autochtone ou d'une coentreprise constituée selon les critères définis ci-dessus.

Y a-t-il d'autres exigences auxquelles doivent se soumettre les soumissionnaires au titre du Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ? - Oui, trois :

S'il s'agit d'un contrat (biens, services ou construction) pour lequel une entreprise présente une proposition qui suppose de la sous-traitance, celle-ci doit certifier dans sa soumission qu'au moins 33 p. 100 de la valeur des travaux effectués en vertu du contrat seront réalisés par une ou plusieurs entreprises autochtones. La valeur des travaux effectués correspond à la valeur totale du contrat, moins les matériaux achetés directement par l'entrepreneur pour l'exécution du contrat. Par conséquent, le soumissionnaire doit aviser le sous-traitant ou les sous-traitants, en les y obligeant, au besoin, par écrit, qu'ils doivent respecter les exigences que le Programme de marchés réservés (le Programme) peut imposer au sous-traitant ou aux sous-traitants. Le contrat conclu par le soumissionnaire avec un sous-traitant doit également comprendre, s'il y a lieu, des dispositions en vertu desquelles le sous-traitant accepte de fournir au soumissionnaire de l'information attestant son admissibilité au Programme, et autorise le soumissionnaire à faire vérifier ses dossiers par le Canada afin de contrôler l'information fournie. Le fait de ne pas exiger ou de ne pas appliquer ces dispositions équivaut à une rupture de contrat et expose le soumissionnaire aux conséquences civiles dont il est question dans le présent document. Dans le cadre de sa soumission, l'entreprise doit signer le formulaire d'Attestation concernant les exigences du Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones (l'Attestation), déclarant qu'elle :

- i) satisfait aux critères d'admissibilité et continuera de le faire pendant toute la durée du contrat;
- ii) présentera, sur demande, la preuve qu'elle satisfait aux critères d'admissibilité;
- iii) accepte de faire l'objet d'une vérification concernant l'attestation;
- iv) reconnaît que s'il est fait la preuve qu'elle NE satisfait PAS aux critères d'admissibilité, elle sera passible de une ou de plusieurs des conséquences civiles énoncées dans l'attestation et le contrat.

Comment l'entreprise doit-elle prouver qu'elle satisfait aux critères d'admissibilité ?

Il n'est pas nécessaire de fournir une preuve d'admissibilité au moment de la présentation de la soumission. Toutefois, l'entreprise doit être prête à fournir cette preuve en cas de vérification.

Les conséquences civiles des fausses déclarations dans les documents de soumission, de la non-conformité avec les exigences du Programme ou de la non-production d'une preuve satisfaisante pour le Canada en ce qui a trait aux exigences du Programme peuvent prendre la forme d'une saisie du dépôt de soumission, du blocage des retenues, de l'interdiction de participer à de nouveaux appels d'offre du Programme et (ou) de la résiliation du contrat. Dans le cas où le contrat serait résilié à cause d'une fausse déclaration ou du non-respect des exigences du Programme, le Canada se réserve le droit de retenir les services d'un autre entrepreneur pour parachever les travaux et tous les frais additionnels assumés par le Canada devront alors, à la demande du Canada, être remboursés par l'entreprise.

Quelle sorte de preuve peut être exigée de l'entreprise ?

Propriété et contrôle

La preuve de propriété et de contrôle exigée d'une entreprise ou d'une coentreprise autochtone peut comprendre les documents de constitution en société, le registre des actionnaires ou des membres, les contrats de société de personnes, les accords de coentreprise, l'enregistrement du nom commercial, les arrangements bancaires, les documents de régie, les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des comités de gestion, ou d'autres documents juridiques.

La propriété d'une entreprise autochtone désigne la " propriété bénéficiaire ", c'est-à-dire la propriété effective de l'entreprise. Le Canada peut examiner divers facteurs pour vérifier si des Autochtones contrôlent vraiment ou effectivement l'entreprise autochtone. (Voir à l'annexe A la liste des facteurs que peut examiner le Canada.)

Emploi et employés

Si l'entreprise autochtone a six employés ou plus à la date de présentation de l'attestation et qu'elle est tenue par le Canada de prouver qu'au moins 33 p. 100 des employés à plein temps sont autochtones, elle doit, à la demande du Canada, présenter immédiatement un formulaire d'attestation employeur-employé, dûment rempli, pour chaque employé autochtone à plein temps.

Les pièces justificatives à présenter pour prouver qu'un employé travaille à plein temps et pour attester du nombre d'employés à plein temps peuvent comprendre les registres des salaires, ou les fiches de paie individuelles, les offres d'emploi écrites ou les données sur les salaires conservées aux fins de l'impôt sur le revenu, de même que toute information se rapportant à la caisse de retraite ou à d'autres régimes de prestations.

Un employé à plein temps, selon la définition du Programme, est quelqu'un qui figure sur la liste de paie, a droit à tous les avantages dont bénéficient les autres employés à plein temps dans l'entreprise, tels qu'un régime de pension, des vacances payées et des congés de maladie, et qui travaille au moins 30 heures par semaine. C'est le nombre d'employés à plein temps figurant sur la liste de paie de l'entreprise à la date de présentation de la soumission qui détermine le rapport du nombre d'Autochtones au nombre total d'employés de l'entreprise aux fins de la détermination de l'admissibilité au Programme.

Les propriétaires autochtones et les employés autochtones à plein temps doivent être prêts à prouver leur statut. La Attestation propriétaire-employé, à remplir par chaque propriétaire autochtone et chaque employé à plein temps autochtone, comprend une déclaration de satisfaction aux critères d'admissibilité et une déclaration de véracité et d'intégralité de l'information. La Attestation inclut également un consentement à la vérification de l'information présentée.

Sous-traitance

La justification du pourcentage des travaux effectués par les sous-traitants peut se faire au moyen des contrats conclus entre l'entrepreneur et les sous-traitants, des factures et des paiements par chèque.

Les pièces à produire pour prouver qu'un sous-traitant est une entreprise autochtone (lorsque cela est nécessaire pour respecter la teneur autochtone minimum du contrat) sont les mêmes que celles que doit présenter l'entrepreneur principal pour prouver qu'il représente une entreprise autochtone.

DÉFINITION D'UN AUTOCHTONE AUX FINS DU PROGRAMME DE MARCHÉS RÉSERVÉS AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES

Un Autochtone est un Indien, un Métis ou un Inuit qui réside ordinairement au Canada.

Les pièces à produire comme preuve du statut d'Autochtone sont notamment les suivantes :

inscription comme Indien du Canada;
appartenance à un groupe affilié au Metis National Council ou au Congrès des peuples autochtones, ou à toute autre organisation autochtone reconnue au Canada;
acceptation à titre d'Autochtone par une collectivité autochtone établie au Canada;
inscription ou droit à l'inscription au titre d'une entente de règlement d'une revendication territoriale globale ou appartenance ou droit d'appartenance à un groupe visé par des revendications territoriales globales acceptées.

Comme preuve de résidence au Canada, on peut produire un permis de conduire provincial ou territorial, un bail ou tout autre document pertinent.

Pour plus de détails sur le Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, communiquez avec la Direction de l'accès aux marchés fédéraux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au (819) 997-8383 ou (819) 997-8746 ou, par télécopieur, au (819) 994-0445.

AIDE GOUVERNEMENTALE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES PAR LES MARCHÉS PUBLICS

ATTESTATION AUX FINS DU PROGRAMME DE MARCHÉS RÉSERVÉS AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES

Un soumissionnaire qui présente, au titre du Programme, une soumission ou une proposition en réponse à un appel d'offres doit remplir et présenter le présent formulaire d'attestation. La non-présentation du formulaire d'attestation entraînera le refus de la proposition pour non-conformité.

1. (i) Je, soussigné, _____ (Nom du représentant dûment autorisé de l'entreprise) certifie par la présente que _____ (Nom de l'entreprise) satisfait, et continuera de satisfaire pendant toute la durée du contrat, aux exigences du Programme telles qu'elles sont énoncées dans le document ci-joint intitulé " Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ", document que j'ai lu et compris.

(ii) L'entreprise susmentionnée accepte de faire le nécessaire pour que tout sous-traitant dont les services sont retenus aux fins du contrat respecte, s'il y a lieu, les stipulations énoncées dans les " Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ".

(iii) L'entreprise susmentionnée accepte de fournir immédiatement au Canada, sur demande, des renseignements propres à prouver la conformité du sous-traitant avec les exigences du Programme.

VEUILLEZ COCHER LA CASE APPROPRIÉE AUX POINTS 2 ET 3 CI-DESSOUS

2. (i) L'entreprise susmentionnée est une entreprise autochtone qui appartient à un propriétaire unique, à une bande, à une société à responsabilité limitée, à une coopérative, à une société de personnes ou à une organisation sans but lucratif, []

OU

(ii) L'entreprise susmentionnée est une coentreprise formée de deux ou plusieurs entreprises autochtones ou d'une entreprise autochtone et d'une entreprise non autochtone. []

3. L'entreprise ou les entreprises autochtones ont :

(i) moins de six employés à plein temps []

OU

(ii) six employés à plein temps ou plus []

4. L'entreprise susmentionnée convient de fournir immédiatement au Canada les pièces que le Canada pourrait lui demander de produire à l'occasion pour étayer la présente attestation. Ces preuves doivent être accessibles pour vérification pendant les heures normales de travail par un représentant du Canada, qui pourra en faire des copies et en prendre des extraits. L'entreprise susmentionnée convient de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter les vérifications et de fournir l'information demandée par le Canada en ce qui a trait à l'attestation.

5. Il est convenu que les conséquences civiles d'une fausse déclaration dans les documents de soumission, de la non-conformité aux exigences du Programme ou de la non-présentation de preuves satisfaisantes au Canada concernant les critères d'admissibilité peuvent prendre les formes suivantes : saisie du dépôt de soumission; blocage des retenues; exclusion de toute participation à des contrats futurs au titre du Programme; résiliation du contrat. Dans le cas où le contrat serait résilié à cause d'une fausse déclaration ou du non-respect des exigences du Programme ou des exigences relatives à la preuve, le Canada se réserve le droit de retenir les services d'un autre entrepreneur pour parachever les travaux et tous les frais additionnels assumés par le Canada devront alors, à la demande du Canada, être remboursés par l'entreprise.

6. Date

Signature

Lieu

Titre (Représentant dûment autorisé de l'entreprise)

Pour:

Nom de l'entreprise

Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones

Les facteurs pouvant servir à déterminer si les Autochtones détiennent au moins 51 p. 100 des intérêts et du contrôle de l'entreprise autochtone sont les suivants :

- Comptes du capital social et de capitaux propres, c.-à-d. : actions privilégiées, valeurs convertibles, catégories d'actions ordinaires, bons de souscription d'actions, options
- Politique sur les dividendes et paiement de dividendes
- Options sur actions aux employés

-
- Traitement différent des transactions sur titres de capital pour les sociétés de personnes, les coentreprises, les organisations communautaires, les coopératives, etc.
 - Examen des actes constitutifs, tels que la charte de l'entreprise, le contrat de société de personnes, la structure financière
 - Concentration de la propriété ou du contrôle de gestion chez les associés, les actionnaires, les cadres et les administrateurs selon la définition des fonctions
 - Principales fonctions et employeur des cadres et des administrateurs en vue de déterminer qui ils représentent, c.-à-d. la banque, une propriété dévolue, etc.
 - Procès-verbaux des réunions du conseil et des réunions des actionnaires faisant état d'importantes décisions touchant les opérations et la direction
 - Registres salariaux des cadres et des employés pour faire le lien entre les responsabilités et les postes
 - Nature de l'entreprise par comparaison avec le type de marché en voie de négociation
 - Pratiques de gestion de la trésorerie, telles qu'en témoignent le versement de dividendes et les arriérés de dividendes privilégiés
 - Déclarations d'impôt permettant de préciser la propriété et les antécédents de l'entreprise
 - Évaluation du fonds commercial et de l'actif en vue d'examiner et de déterminer la juste valeur marchande des éléments incorporels
 - Contrats avec les propriétaires, les cadres et les employés, jugées justes et raisonnables
 - Pouvoirs des actionnaires, notamment pour la nomination des cadres, des administrateurs, des vérificateurs
 - Accords de fiducie conclus entre les parties pour influencer les décisions touchant la propriété et le contrôle
 - Société de personnes - affectation et répartition du revenu brut, comme en témoignent, par exemple, les réserves pour salaires, l'intérêt sur le capital et les ratios de répartition
 - Procédures judiciaires concernant la propriété
 - Prix de transfert de la part de la coentreprise non autochtone

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HP-12TOOL/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp921E60HP-12TOOL

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp921

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HP-12TOOL

- Paiement de frais de gestion ou d'administration
- Garanties faites par l'entreprise autochtone
- Conventions accessoires

Aide gouvernementale au développement économique des autochtones par les marchés publics

FORMULAIRE D'ATTESTATION EMPLOYEUR-EMPLOYÉ

PROGRAMME DE MARCHÉS RÉSERVÉS AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES

1. Je, soussigné _____, suis
Nom

propriétaire et (ou) employé à plein temps de _____,
Nom de l'entreprise

et autochtone, selon la définition du document intitulé " Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ".

2. Je certifie que l'énoncé susvisé est vrai et je consens à sa vérification sur demande du Canada.

Date

Signature du propriétaire et (ou) de l'employé
Place